Nyon

Autor(en): **Pelichet, Edgar**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **SBB Revue = Revue CFF = Swiss federal railways**

Band (Jahr): **3 (1929)**

Heft 7

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-780206

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

NYON

Au bord du Léman, à quelque distance de Lausanne et de Genève, la modeste ville de Nyon vit des jours lents et calmes.

C'est une cité caractéristique, qui offre au visiteur, au point de vue de l'art et de l'histoire, autant d'intérêt que bien d'autres lieux. Les maisons patriciennes, le vieux temple, les vestiges d'anciennes murailles et surtout la haute et élégante construction du Château témoignent de la grandeur de son passé.

Mais à ces qualités s'ajoute celle d'une situation privilégiée, au bord du plus beau des lacs, devant le plus grandiose des panoramas. C'est de Nyon seulement que l'on jouit simultanément des deux aspects si différents du lac: le petit lac, avec ses rives douces, familièrement rapprochées, et le grand lac aux vastes horizons qui rappellent l'Océan.

En outre, les environs de Nyon ont un cachet particulier et offrent la possibilité de promenades et d'excursions d'une richesse d'intérêt assez rare (Châteaux de Prangins, Coppet, etc.; sommets du Jura; vignobles de la Côte; petite navigation sur le lac).

* * *

Le sol de Nyon est riche en surprises. Il nous a appris que cette bonne ville est deux fois millénaire. C'était une place forte celtique, *Noviodunum* brûlée sans doute par les Helvètes, en 58 avant J.-C., puis ce fut une cité romaine, la vivante et populeuse *Colonia Julia Equestris* fondée par Jules César vers 43 avant notre ère et dont on retrouve encore de remarquables vestiges; les siècles changèrent bien des fois la physionomie de la ville, avec le christianisme, la fin de l'empire romain, la formation du comté des Equestres. Puis ce furent l'archevêque de Bezençon, les sires de Prangins, les comtes de Savoie. Dès 1536, les Bernois firent de la vieille ville le centre d'un baillage. On sait ce qu'il advint après.

* * *

Aujourd'hui Nyon conserve et protège les ruines de cet illustre passé. Pourtant, véritable centre de tourisme, noeud de circulation sur les voies Genève—Lausanne, Genève—Saint Cergue et Divonne—Evian, il semblerait que les préoccupations matérielles d'une ville qui veut offrir au visiteur et à l'étranger un lieu de repos, de bonnes écoles, des distractions tranquilles, dussent lui faire oublier les temps révolus. Il n'en est rien. On se préoccupe de restaurer le Château; on remet à jour les anciennes décorations du temple. Tout récemment, il fallait choisir l'emplacement d'une nouvelle salle de spectacles. On a pris l'heureuse décision de l'écarter des quartiers de styles anciens, épargnant ainsi aux vieilles pierres un voisinage désagréable.

Edgar Pelichet.

N. B. Cet été, Nyon verra, les 3/4 août, de grandes fêtes musicales et sportives; pour les amateurs de musique, la célèbre Fanfare de Lutry (de la fête des Vignerons 1927) et la non moins fameuse Musique de Landwehr de Genève; pour les automobilistes, un concours d'élégance et un gymkhana automobile; pour les sportifs, des concours d'athlétisme; pour les amis du lac, le match intercantonal de water-polo, des régates d'aviron et de voile, des courses de water-ski, et une fête de nuit.

Renseignements et guides au bureau officiel de renseignements.

Edg. P.

La lutte contre les retards de trains

ne sera efficace que si

Vous-même

voulez bien y concourir.

Vous vous épargnerez des ennuis en prenant votre billet assez tôt pour que votre train ne doive pas vous attendre. En cas de grande affluence au guichet, chaque retardataire empêche les trains de partir à l'heure.

Nos agents sont tout prêts à vous conseiller. Mais si vous tenez à être bien servi, ne choisissez pas l'heure où les guichets sont assiégés.

Tenez prêt, **autant que possible,** le **prix exact** de votre billet.

Prenez déjà la veille vos billets pour les premiers trains du dimanche et des jours de fête.

Si vous partez pour l'étranger, retenez une bonne place au moins un jour d'avance. Vous pouvez le faire en payant une modique redevance. Vous vous épargnez ainsi le désagrément de chercher au moment du départ une place convenable, et vous vous évitez des déceptions en cours de route.

Der

Kampf gegen die Zugverspätungen

wird nur dann erfolgreich sein, wenn

auch Sie

uns darin unterstützen.

Sie ersparen sich Unannehmlichkeiten, wenn Sie die Fahrkarte rechtzeitig lösen und unsere Züge nicht auf Sie warten müssen. Bei Andrang am Schalter hat jede Verzögerung Zugsverspätungen zur Folge.

Unsere Beamten sind gerne bereit, Sie zu beraten. Wenn Sie aber Wert darauf legen, sorgfältig bedient zu werden, so wählen Sie dazu nicht die Zeit des grössten Andranges.

Halten Sie **womöglich das Fahrgeld** abgezählt bereit.

Lösen Sie die Fahrkarten für die Sonn- und Festtagsfrühzüge schon am Vorabend.

Wenn Sie ins Ausland reisen, so lassen Sie sich spätestens einen Tag vor der Abreise gegen eine bescheidene Gebühr gute Plätze freihalten. Sie ersparen sich damit mühsames Suchen nach passenden Plätzen und Enttäuschungen während der Reise.